



Déclaration FCPE

Conseil national de l'enseignement agricole du mardi 13 décembre 2022

Monsieur le Président, Mesdames et messieurs les membres du Conseil,

La FCPE s'interroge sur les fortes disparités régionales dans la baisse des effectifs des lycées agricoles publics. Alors que certaines régions subissent une baisse entre 2 et 5%, la FCPE ne peut que faire le lien avec ses remontées de terrain sur les difficultés de l'orientation des élèves vers les lycées agricoles publics.

La FCPE est très attachée à défendre l'orientation choisie des élèves. Nous avons organisé à ce titre le 2 décembre un webinaire sur l'orientation vers les métiers du vivant à destination des représentant.e.s de parents d'élèves FCPE en partenariat avec la DGER. Nous ne pouvons que constater les difficultés que rencontrent les élèves et leurs parents localement. Le lien entre les collèges et les lycées agricoles publics ne va pas de soi. La marge de manœuvre est immense pour que tous les acteurs de la coéducation ne relayent plus au second plan l'information et l'orientation vers les 217 lycées agricoles publics.

Pourtant, les lycées agricoles publics sont au cœur des enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain. La transition écologique, la santé et le bien-être des élèves, l'accès à une alimentation de qualité pour tous, le financement de l'enseignement agricole public, sont des préoccupations importantes pour la FCPE.

Pour conclure, la FCPE tient à dire que nos enfants, les citoyens de demain, sont très sensibles aux questions de la défense de l'environnement et de l'avenir de notre planète. L'agroécologie est d'ailleurs un enjeu crucial pour le projet de loi d'orientation et d'avenir agricole 2023. Il est plus qu'urgent d'écouter la voix de notre jeunesse pour réfléchir à de nouveaux modèles de production, respectueux des ressources naturelles et des territoires.

La FCPE défendra toujours l'intérêt supérieur des élèves et le service public d'éducation dans toutes les concertations nationales à venir.